

Par SDÉ, courriel et messenger

Le 12 mars 2019

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2019 – 2020
Votre dossier : R-4057-2018/ Notre référence : R056265 ST

Chère consœur,

La présente fait suite aux directives et ordonnances émises par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2019-027, rendue dans le cadre du dossier mentionné en objet.

À cet effet, vous trouverez ci-joint la mise à jour des informations relatives au dossier tarifaire déposée à la pièce HQD-18, document 1 de même qu'aux pièces HQD-18 documents 4.1, 4.2, 5.1, 5.2 (mise à jour des Conditions de service) et à la pièce HQD-18, document 6 (répartition du coût de service 2019).

Veillez toutefois prendre note que les pièces HQD-18, documents 2.1, 2.2, 3.1 et 3.2 (concernant le texte des Tarifs d'électricité) seront déposées au plus tard le jeudi 14 mars 2019.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/ab
p.j.
c.c. Intervenants